



A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Tous les établissements scolaires de la Vallée d'Aoste sont invités à rejoindre ce projet !

Les **écoles maternelles, élémentaires et les collèges** : le Kamishibaï plurilingue permet de développer chez les enfants des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint les objectifs de l'Assessorat de l'Education, de l'Université, de la Recherche et des Politiques de jeunesse qui préconise, dès l'école maternelle, un « éveil à la diversité linguistique et culturelle », une sensibilisation à la pluralité des langues, dans le cadre de son système d'éducation bi-plurilingue et une prise en compte et une valorisation des langues familiales des enfants.

**Alors vous êtes prêt-e-s ?
Faites preuve d'imagination et séduisez-nous avec vos
plumes, vos pinceaux et ... vos langues !**



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par l'Assessorat de l'Education, de l'Université, de la Recherche et des Politiques de la jeunesse de la Région autonome Vallée d'Aoste, partenaire du réseau Kamilala afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un kamishibaï plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours Kamishibaï plurilingue ?

Le concours est ouvert aux écoles maternelles, élémentaires et secondaires du premier degré. centres de loisirs, collèges, bibliothèques...).

Les enfants doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de la structure éducative.

Un seul kamishibaï sera accepté par groupe ou classe participant/e.

Le nombre de groupes ou classes candidats est limité à 100. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription (**à réaliser avant le 28 octobre 2022**).

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibaï sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).



Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (français et trois autres langues minimum). Le Kamishibai plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilingagères.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo])

Art. 5 : Réception des kamishibais

Le kamishibai devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.



Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d'impression dans votre structure !

Les planches devront parvenir impérativement **avant le vendredi 10 mars 2023**, à l'adresse suivante :

Département surintendances des écoles
Service de soutien à l'autonomie scolaire
250, avenue de Saint-Martin de Corléans
11100 Aoste

Attention **seulement les planches** sont à envoyer et non pas le butaï (le castelet). La personne responsable du projet pédagogique devra remplir son carnet de bord en ligne. Une fois complété, le carnet de bord doit être envoyé sous deux formats :

- en format numérique (en cliquant sur envoyer lors du remplissage du formulaire)
- imprimé en format papier pour accompagner le kamishibai produit.

A l'issue du concours, les planches ne seront pas retournées à la structure éducative.

Les **données du carnet de bord** pourront être traitées par la région Vallée d'Aoste afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, la région Vallée d'Aoste s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

Art. 6 : Le Jury

Un jury composé de pédagogues, bibliothécaires, linguistes, professionnels du livre analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- *respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- *place et utilisation des langues dans l'histoire
- *diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- *construction de l'histoire
- *créativité dans les illustrations
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

- 0-3 ans
- 3-6 ans
- 6-10 ans



- 10-13 ans
- 14-18 ans
- et une catégorie kamishibai collectif (réalisé dans le cadre d'un projet de jumelage entre écoles de pays différents).

Les prix seront attribués lors d'une cérémonie qui aura lieu **pendant la Semaine de la Francophonie en mars 2023**.

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibai soit intégré dans les outils de communication de réseau KAMILALA (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau KAMILALA s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibai par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibai plurilingue de la région Vallée d'Aoste et du réseau KAMILALA". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibai gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

Art. 10 : Organisateur du concours

Ce concours est organisé par l'Assessorat de l'Education, de l'Université, de la Recherche et des Politiques de la jeunesse de la Région autonome Vallée d'Aoste, et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de l'association française Dulala (D'Une Langue A L'Autre) en charge de son animation.



CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibai plurilingue 2022-2023, voici la marche à suivre :



Inscrivez-vous avant le **vendredi 28 octobre 2022** en remplissant [le formulaire d'inscription en ligne](#).



Envoyez-nous votre Kamishibai plurilingue et votre [carnet de bord](#) avant le **vendredi 10 mars 2023** (consultez les modalités d'envoi dans le règlement du concours)



Rendez-vous pendant la **Semaine de la Francophonie en mars 2023** pour la remise des prix du Concours ! (Date et lieu à préciser)